

Utopies de radio

PAR DAVID CHRISTOFFEL, POÈTE, PRODUCTEUR RADIO, MUSICOLOGUE ET COMPOSITEUR D'OPÉRAS PARLÉS

Le cercle vicieux est clair : là où les canons à dépêches saturent, les médias traditionnels se sentent pris au piège d'une hyper-simplification de leurs stratégies.

Alors que le débat démocratique se voit dégradé, les audiovisuels publics ne seront en mesure de rompre le cercle vicieux qu'en osant faire confiance à la création pour permettre l'expression de l'utopie, et la formulation de ce à quoi pourrait ressembler un monde meilleur.

Il ne s'agira pas ici de dire que les médias sont les seuls responsables de tous les maux de la société. Les audiovisuels publics sont le résultat de choix politiques, dont tous les citoyens sont théoriquement complices. Nous sommes collectivement coupables de laisser leurs succès d'audience s'imposer comme le motif de fierté principale des chaînes de radio publiques, de ne pas nous faire les comptables de la diversité des voix, des tons, des formats, des genres musicaux et radiophoniques que nos antennes diffusent. À l'échelle qualitative, la demande des auditeurs cherche à être saisie par ce qu'ils entendent avant d'être soucieux de l'ampleur de l'adhésion de l'auditoire.

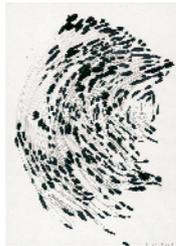
Au contraire, en intériorisant des critères de réussite imposés par le marché de l'attention, les médias subventionnés finissent par incorporer des idéologies de production de moins en moins distinctes de celles des médias marchands. C'est

pourquoi, au lieu de se concevoir comme une institution fermée ou comme un rempart aux décryptages condescendants (ou infantilisants), il est urgent que la pédagogie s'inverse et que les médias publics ouvrent leurs antennes aux voix citoyennes.

Qui parle ?

Si nous parlons ici des audiovisuels publics, c'est pour souligner qu'au-delà de la Maison de la radio, il y a les radios libres, mais aussi des webradios scolaires et tous les tiers lieux où résonnent des sons créatifs. C'est-à-dire qu'il n'y a pas un service public de la radio, mais des milliers d'initiatives citoyennes qui cherchent à servir l'intérêt général par la radio. En fétichisant l'expression, on défend l'écriture de tel ou tel auteur comme un petit jardin stylistique qui fonctionne en vase clos.

Les modes de répartition des droits d'auteur soulèvent des questions décisives. S'il est incitatif et vertueux qu'un barème permette de donner plus de droits à la minute pour un documentaire que pour une rubrique, il semble vicieux qu'un



dessin Catherine Zask

documentaire sur une chaîne nationale bénéficie d'une valeur minutaire bien supérieure à celle d'un documentaire diffusé sur une radio locale, au point que la répartition des droits d'auteur amplifie la hiérarchie des auteurs en respectant les inégalités de poids économique des diffuseurs.

Juridiquement, la chose est entendue : le diffuseur rémunère les auteurs dont les œuvres sont diffusées sur son antenne, la somme qu'il verse à la société est fonction de son chiffre d'affaires qui, fait du marché, est lui-même lié à sa quantité d'audience. Si l'on hérite de Beaumarchais l'idée d'un droit d'auteur qui associe l'auteur au succès de son œuvre, ouvrir la réussite des œuvres à des critères moins quantitatifs, c'est-à-dire plus résistants aux logiques concurrentielles, devrait donc passer par une vision plus mutualisée du droit d'auteur et, pourquoi pas, plus assurantielle. Et s'il fallait chercher le bien commun dans un calcul des probabilités, de même que les mutualistes d'une société d'assurance se prémunissent collectivement contre les risques de catastrophe naturelle, on pourrait imaginer un système de valorisation des risques pris par les auteurs. Sitôt, la curiosité de tous serait piquée : à quoi pourra bien ressembler une création audiovisuelle rémunérée au risque ?

Dans un *monde idéal*, un invité de Radio Campus Tours devrait recevoir autant de droits d'auteur que s'il était invité dans une émission de France Inter. Dans un *monde pré-idéal*, tous les invités devraient savoir qu'ils sont potentiellement juridiquement des auteurs. Si bien que, dans le *monde réel*, nous courons à notre perte chaque fois que nous omettons de le leur dire et de les inciter à faire valoir leurs droits d'auteur. En plus d'une question de répartition des richesses collectives, ce partage des consciences peut changer le ton de la démocratie : en tant que co-auteur, l'invité peut être associé au contrat de communication engagé avec l'intervieweur et l'auditoire. Entendu dans ces termes, être auteur est la conséquence d'une sensibilité citoyenne à l'expression plus qu'une compétence, un métier ou la privatisation de pratiques expressives. Quand la responsabilité des dires redeviendra collective, la réponse aux infox ne consistera plus dans une traque aux mauvais émetteurs, mais dans la prolifération d'espaces de recherche collective de la vérité.

Les audiovisuels publics réellement souhaitables devraient être au moins assez collaboratifs pour ne pas enfermer la vérité dans des logiques de frontières qui, en surlignant la coupure entre les dires rigoureux et les fausses nouvelles, bloquent la liberté d'expression dans un esprit de sérieux qui ne garantit même plus la vitalité de la pensée, en tournant au cercle vicieux : les décrypteurs tirant maintenant un profit médiatique de la circulation des infox, les

conflits d'intérêts sur la transparence ont fait de la vérité un chèque de cavalerie. Puisqu'il faut des falsificateurs pour faire vivre les professionnels du *fact checking*, il n'est plus d'actualité de demander aux audiovisuels publics de déconstruire une à une les fausses nouvelles produites pour auto-alimenter les canons à correction des dépêches, mais de développer des écosystèmes éditoriaux suffisamment alternatifs pour couper court aux logiques perverses dans lesquelles nous a enfermés le jeu méritocratique d'économie mixte du « ils nous bluffent, mais on vous les décrypte ».

La logique manichéenne qui oppose naïvement bon grain et mauvaises graines se diffuse à tous les niveaux du casting dans le défilé des « bons clients » sur les plateaux (radio ou télé). Tout en nourrissant le réductionnisme des noms prestigieux, un bon client n'est jamais qu'un invité qui consent (et, en plus, met de l'ardeur) à obéir au format, à concourir à la méritocratie des discours qui réduit trop souvent le débat à un concours de grandes (ou belles) gueules.

Amateur ou professionnel, l'auteur d'une parole creuse révèle que c'est tout le contexte qui est en perte de consistance. Pour remettre de la responsabilité collective dans la pertinence générale des débats, faut-il imaginer des dispositifs inédits ? Maintenant que des journalistes de service public jouent leur propre rôle dans une fiction produite par Canal+ (*Baron noir*), que se passerait-il si la matinale de France Info était, tout un hiver, présentée par un auteur de fiction ? Est-ce que chacun ne serait pas autrement citoyen si, un jour dans sa vie, il était tiré au sort pour animer un débat ?

Jusqu'où créer ?

Par définition, l'invention s'arrête où commence le calcul de rentabilité. Quand l'auditeur est pris pour une part de marché, les manières de s'adresser à lui sont littéralement comptées. En s'émancipant des recettes du privé, en sortant des logiques de mercato, le service public doit commencer par inventer ses propres critères de succès et, pour ce faire, investir son propre rythme. S'il n'y a que vingt-quatre heures dans une journée et si le manque de temps est l'excuse systématique pour justifier le peu de création sur les antennes, pourquoi la radio continue-t-elle de faire comme s'il n'y avait qu'une saison par an ? En repensant ses propres saisonnalités avec des grilles renouvelées à chaque

solstice, mais aussi à chaque équinoxe, les programmes pourraient penser l'auditeur dans son rapport à la nature, plus que dans ses problèmes de consommation.

Les évolutions technologiques ne sont pas seulement des opportunités marchandes, elles sont aussi des outils de « re-paramétrages expressifs », et donc autant de moyens d'imaginer de nouvelles temporalités de vie, des variations énonciatives spécifiques aux jours de la semaine, par exemple. L'épanouissement de la discordance des temps suppose un désenclavement intégral des voix du passé, à commencer par un accès universel aux archives sonores, élargies à tous les acteurs qui œuvrent sans but lucratif.

Si on peut toujours regretter que la radio publique ait drastiquement diminué les heures dédiées à la création depuis quelques années, on doit d'abord se rappeler que les créneaux choisis étaient des créneaux marginaux. Soutenir et défendre les audiovisuels publics consiste donc à exiger d'eux une variation des formats de radio d'art et d'essai à tous les maillons de la chaîne et, par conséquent, la lecture journalistique de l'exercice radio. L'information n'est ni l'ADN des radios de service public ni leur unique mission. La pluralité inconditionnelle des genres radiophoniques, suppose une telle ouverture des critères de radiogénie que les questions d'éducation aux médias sont inséparables de l'éducation par l'art, de l'éducation populaire, c'est-à-dire de la production : en remédiant à toute infantilisation dans les ateliers radio, il s'agira d'horizontaliser toute forme de radiophonie à venir. « Dé-mâcher » le propos et, contre l'injonction à la lisibilité maximale (qui est le corollaire de la trivialité grandissante des enjeux), faire confiance à la complexité jusqu'à ouvrir l'imaginaire d'invention du futur seraient alors la priorité du *media training* énonciativement éco-responsable. Nos médias publics devraient être exemplaires au point que leurs formats devraient sidérer de pertinence les manières d'engager le débat public et par suite, naturellement, de s'imposer aux délibérations démocratiques.

Partout

L'heure est certainement trop grave pour écarter les scénarios vraiment nouveaux ou idéaux. Concrètement, qu'est-ce qui pourrait concourir à « dé-privatiser » les fonctions éditoriales ? Les exemples peuvent être plus ou moins fantaisistes : confier, chaque semaine, la réécriture du conducteur à une compositrice ou à un compositeur ; faire des trêves régulières d'identification des chaînes pour purger tous les tics de posture liés à leurs particularismes et, sur toutes les antennes publiques, lancer un détimbrage aléatoire des voix comme antidote au culte de la personnalité généralisé par l'hyper-peopolisation des programmes. Bref, il s'agit de multiplier les moyens pour assurer une présence régulière et fréquemment impromptue de voix différentes et multiplier l'intervention surprise de nouveaux genres radiophoniques sous-usités : confrontations d'archives, gameplays, reconstitutions historiques.

Devant de telles propositions, il y a toujours des gens hautement responsables pour dire qu'il y a là « à boire et à manger ». Ce qui est vrai. Et c'est pourquoi la radio se démocratisera à partir du moment où l'on prendra un peu plus de temps pour chercher, entre nous, ce qu'il y a vraiment à « boire » et ce qu'il faut vraiment « manger ».

Comme il ne saurait venir en renfort de l'existant, un Fonds de soutien à la création et à l'invention sonore ne sera vertueux que s'il ouvre la perspective d'hétérotopies radiophoniques et, pour ce faire, d'économies sonores parallèles, en permettant une décentralisation intégrale des territoires de création, par une intelligence territoriale aux formats adaptés et adaptables. Pourquoi ne pas imaginer, par exemple, des résidences à itinérance variable d'éducation aux médias et à l'invention sonore, sous des modalités re-discutables par les bénéficiaires au cours de la mise en œuvre des projets soutenus. Penser l'auteur en mouvement et la notion d'œuvre en devenir, suivant des cadres de production non pré-établis. Ainsi, pourront se multiplier les ponts entre radios associatives, webradios scolaires, artisans de podcasts, chaînes nationales par des échanges de programmes aux archives mises en commun et à la disposition de tous. Car, s'il doit abonder dans le sens d'une nouvelle écologie des voix, ce Fonds pourra devenir un levier pour faire advenir le plus important : une égalité du temps de parole entre journalistes et poètes.

Car cet exercice d'utopie ne serait pas complet sans une profonde évolution des modes de gouvernance... Il pourrait s'agir de donner à un auteur la possibilité de réécrire la grille de France Inter une journée par mois ou d'organiser une préemption citoyenne des ondes en confiant la direction des chaînes à des jurys citoyens. ✪